

► PRATIQUE...

MAIRIE DE GRIGNY

19, route de Corbeil, tél. 01 69 02 53 53

COMMISSARIAT

Rue Saint-Exupéry, 01 69 02 42 22

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20 h, le week-end et les jours fériés, appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 08 26 88 91 91, et

le 15 pour les urgences (SAMU 91).

RAPPEL

Fermeture de certains services municipaux mardi et vendredi matin.

Certains services de la Mairie (enfance-éducation, CCAS...) sont fermés au public tous les mardis matin pour permettre à leurs agents de traiter au mieux les nombreuses demandes qu'ils enregistrent chaque jour. Le service scolaire, plus particulièrement sollicité, est également fermé les vendredis matin.

DROITS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Permanences juridiques gratuites et confidentielles le 4^e mardi de chaque mois, de 9h à 12h, commissariat de police de Juvisy.

Permanences du CIDFF mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h (sur rendez-vous), La Ferme Neuve, Grigny.

Pour tout renseignement : 01 60 79 42 26

CONSULTATION

MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Cette consultation gratuite s'adresse aux personnes qui ont du mal à vivre le quotidien. Une équipe composée de médecins, psychologue, infirmiers, assistantes sociales et secrétaire médicale vous reçoit en toute confidentialité du lundi au jeudi de 9h30 à 17h et le vendredi de 9h30 à 16h30. Centre Lucien Bonnafé, 1, place du Quinconce, Grigny, 01 69 45 06 00.

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES

Permanence de la CAF par technicien qualifié : le lundi (au lieu du jeudi après-midi) de 9 à 12 h à la Ferme Neuve, chemin du Plessis.

PÔLE D'ACCÈS AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis, renseignements au 01 69 02 45 70. Horaires d'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Permanences gratuites de services et d'associations pour accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes en quête de conseils dans la défense de leurs droits, en toute confidentialité.

Sur rendez-vous uniquement.

- Médiavip91 : (Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales). Permanences les mardis de 14h à 17h sur rendez-vous

INITIATIVE-EMPLOI

Accueil et informations, pour les demandeurs d'emploi de Grigny. Du lundi au vendredi, sauf le jeudi après-midi.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans : Mission locale, 6 ter, avenue des Tuileries. Tél. 01 69 06 80 26. Horaires d'accueil de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Pour les adultes à partir de 26 ans : Centre de ressources, 6 bis, avenue des Tuileries. Tél. 01 69 02 11 15. Horaires d'accueil de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.

DÉCHETS

- Ramassage des encombrants : Patios, Grande Borne et Grigny II le 1^{er} et 3^e jeudi du mois, Village le 1^{er} samedi.

- Déchets spéciaux : Pots de peinture, huile de vidange, produits chimiques, batteries, piles, etc. sont à déposer aux ateliers municipaux le mercredi et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 69 05 14 41 (ateliers municipaux) et 01 69 02 53 53 (Services techniques)

PMI

- Grande-Borne (protection maternelle infantile, planning familial), 11 place aux Herbes, 01 69 45 03 73

- Grigny II (protection maternelle infantile), avenue des Sablons, 01 69 06 43 06

Permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCES DE LA CAF

Les permanences du technicien qualifié de la CAF n'ont plus lieu le lundi matin à la Ferme Neuve mais le jeudi après-midi de 13h50 à 16h à la maison de quartier Pablo Picasso. Tél. 06.10.42.55.83.

Ligne de RER D

Le train des améliorations est en marche

L'Etat, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne, le STIF et la SNCF se sont engagés à financer, via plusieurs plans, la rénovation complète du réseau RER D à hauteur de 500 millions d'euros.

EN 2006, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment voyageurs de la gare de Grigny-Centre en présence du président du Conseil régional d'Ile-de-France Jean-Paul Huchon, le maire de Grigny Conseiller général Claude Vazquez avait alors interpellé les responsables des diverses institutions impliquées dans l'organisation des transports présents sur l'état du réseau en général et celui des quais de la gare de Grigny en particulier, s'appuyant sur la réalité vécue par les 470 000 usagers quotidiens de la ligne D du RER, usés par les annulations de trains à répétition et les nombreux retards aux heures de pointe.

Un Schéma directeur de la ligne D

Depuis 2006, le STIF a engagé un vaste programme de rénovation, de fiabilisation et de sécurisation globale de la ligne : le «schéma directeur de la ligne D». Ainsi, par exemple, des travaux de remplacement du mécanisme d'aiguillage à Corbeil-Essonnes, financé par le Conseil général et RFF, ont été effectués durant l'été 2008.

Plan d'urgence SNCF engagé en mai 2008

De son côté la Sncf, exploitant du réseau sur la quasi-totalité de la ligne, pressée par les usagers et les élus locaux, s'est engagée à investir 100 millions d'euros dans le plan d'urgence « D maintenant » qui prévoit une amélioration des infrastructures, une fiabilisation et une remise à niveau des rames les plus anciennes et la création de 90 emplois pour la maintenance et la gestion des situations perturbées. La mise en œuvre de ce plan, qui doit permettre de réduire d'un tiers, et si possible de moitié, le nombre de trains en retard d'ici 2009, a démarré en mai 2008.

Des réaménagements à Grigny

A Grigny, celui-ci inclut le réaménagement des quais de la gare SNCF afin notamment d'empêcher les traversées sauvages des voies. La ville, quant à elle, veut favoriser les interconnexions, profitant de l'avenant à la convention ANRU sur le secteur de Grigny 2 pour deman-



Le réaménagement de la gare de Grigny [réfection des quais et livraison d'un nouveau bâtiment voyageurs] a pris fin en 2003.

der le financement d'une étude portant sur l'abaissement de la route de Corbeil à son niveau initial en vue de créer, au niveau de la dalle qui accueille actuellement le centre commercial Casino, un pôle multimodal qui assurerait à terme la jonction entre la gare RER, la ligne 402 restructurée (passage en mode de transport en site propre comme le tramway, ndlr) et le réseau des bus. Une « Association départementale des Villes de la ligne D » s'est créée,

à laquelle le Conseil municipal de ce mardi 30 septembre doit décider d'adhérer. L'association se veut être un véritable comité de suivi de la ligne RER D, pour être partie prenante des décisions, défendre son bon fonctionnement, en auditionner les acteurs, analyser la pertinence des propositions. Et surtout peser sur les choix concernant les améliorations et les évolutions indispensables au service public de transports des Essonnais et des Grignois.

Des entreprises engagées en faveur de l'environnement

Les énergies renouvelables, le développement durable, le respect et la protection de l'environnement, sont aujourd'hui un choix de plus en plus fait par des entreprises installées à Grigny. En voici trois exemples.

Société Trébisol, étanchéité et entretien des toitures terrasse

Sur vos toits, de l'énergie à revendre

LES ÉNERGIES renouvelables ont le vent en poupe face à l'instabilité des prix du pétrole et du gaz, de leur vie limitée et de leur impact négatif sur la planète. Jean-Claude Crozon, gérant de la société Trébisol créée en octobre 1994 et installée à Grigny depuis avril 1999, a décidé d'inscrire sa société dans une démarche de développement durable en optant pour l'utilisation d'énergies alternatives. Il vient ainsi de poser sur les 650m² de la terrasse de l'entreprise des bandes souples dotées de 274 capteurs solaires photovoltaïques intégrés à l'étanchéité. Un procédé de

Soprasolar et Soprema, spécialiste mondial de l'étanchéité. L'installation produit une puissance annuelle d'environ 17 000 Kwh vendus chaque année à EDF (9700 euros) sur la base d'un contrat de 20 ans. «Si quelques milliers d'entreprises se dotent d'installations comme la mienne, affirme Jean-Claude Crozon, nous pourrions faire l'économie d'une centrale nucléaire !» Aujourd'hui, Trébisol emploie 8 personnes, dont l'assistante Sylvie, une jeune grignoise qui bénéficie d'un CDI. Ses principaux clients : les collèges et les équipements publics du Conseil général ; La Poste...



Jean-Claude CROZON, gérant de Trébisol, sur son toit "solaire".

Le gérant de Trébisol rappelle que «l'installation photovoltaïque par un particulier dans son habitation principale peut lui faire bénéficier d'un crédit d'impôt». Mieux, le choix d'un tel procédé vous transforme en producteur d'énergie renouvelable. Une belle réponse à la crise de l'énergie.

Sté Trébisol- SCI Armor
12, rue Diderot –
Zac des Radars
91350 Grigny
Tél. 01 69 43 92 92

Rubrik C

Une imprimerie verte



Hervé GRALAND, gérant de Rubrik C

L'entreprise Rubrik C a été nommée au «Prix environnement» décerné par le Conseil général et la Chambre du commerce et de l'industrie. Le thème de sa candidature, dans la catégorie Bruit et Déchets : «Réduction des nuisances sonores générées par les machines».

SPECIALISÉE dans l'imprimerie numérique, la création, l'offset et le conseil, Rubrik C, grignoise depuis 1999, avait déjà obtenu le label « IMPRIM'VERT », accordé aux entreprises adhérentes à la charte de respect de l'environnement, recyclant tous les déchets nocifs et utilisant des produits le plus écologique possible. Hervé Graland, gérant de l'entre-

prise nous expose sa démarche : « Pour nos impressions offset, nous utilisons des encres primaires "végétales". Nos nouvelles machines ont aussi été choisies pour leur réduction de la consommation d'énergie et des nuisances sonores grâce à la mise en place d'un mur isolant. L'utilisation de presses numériques permet de réduire jusqu'à 70% la consommation de papier utilisé pour le calage des machines.» Par ailleurs, l'entreprise parraine «Action Carbone», une association qui agit pour promouvoir des mesures de réduction des émissions de carbone.

Rubrik C - 8, rue Condorcet
Zac des Radars - 91350 Grigny

Chomette & Favor

Des produits éco-labellisés

Chomette Favor a été également retenue par le Conseil général en juin dernier pour concourir au « Prix environnement des entreprises de l'Essonne ». Ce grand distributeur de fournitures et matériels spécifique à la restauration et l'hôtellerie, installé à Grigny, y a participé dans les catégories «énergie» et «eau, énergie déchets», basés sur le concept «Hôtel et restaurant durable».

Chomette & Favor - 1, Rue René Clair – Zac des Radars - 91350 Grigny - Tél. 01 69 02 55 00